



■ NOUVEAUTÉS 2024 POUR LE SERVICE GRE

Recrutement de trois nouveaux collaborateurs au sein du Service GRE

Afin de répondre au mieux aux sollicitations en matière de cadastre de l'égouttage, l'équipe du Service GRE s'est vue renforcée par l'arrivée d'un dessinateur-cartographe et de deux opérateurs de terrain. Le Service GRE renforce ainsi ses moyens en termes de reconnaissance et d'inspections des réseaux d'égouttage, première étape d'une gestion efficace de ces réseaux.

Améliorations prochaines du portail cartographique

Le portail cartographique fera peau neuve courant 2024 avec l'ajout de nouveaux outils de gestion opérationnelle des réseaux. L'interface web sera également optimisée afin de fournir à l'utilisateur une meilleure ergonomie.

L'application mobile va être redessinée avec un contenu augmenté et la possibilité pour les utilisateurs d'ajouter au choix des outils métier spécifiques.



De gauche à droite : BELGEONNE Gérald, CAPETTE Ludovic, RENARD David, MOLLET Pierre-Yves, DENEUFBOURG Mathieu, TISSOT Amaury, BOUVIER Grégory, ABBELOOS Christophe, RAUW Chloé, RONVEAUX Clémentine, BENOIT Jérémie, POMMIER Marine, DEMARS Grégory et DE SUTTER Emmanuel



SERVICE GESTION DES RÉSEAUX

Assistance à la Gestion des Réseaux et de l'Assainissement



■ LE SERVICE GRE FACE AUX PROBLÉMATIQUES D'INONDATIONS

Les pluies intenses de l'été 2021 ont permis à nouveau de mettre en lumière la vulnérabilité de nos territoires face aux phénomènes d'inondations et ce, quelle qu'en soit leur origine (débordement de cours d'eau, ruissellement, surcharge hydraulique des égouts). Cette vulnérabilité est en outre exacerbée par le dérèglement climatique avec notamment une modification des régimes de pluie.

Face à ce constat, il y a lieu de souligner que le Service GRE peut mettre à disposition des communes différents outils et services visant à se prémunir des inondations et de leurs conséquences. C'est notamment par le biais d'études hydrauliques que nous pouvons formuler des solutions techniques pour éviter les surcharges des canalisations ainsi que les inondations liées au ruissellement. Des avis techniques peuvent également être remis par le Service GRE dans le cadre de projets immobiliers d'importance, afin de vérifier la bonne adéquation des calculs de dimensionnement d'ouvrages de gestion des eaux par les lotisseurs.

D'un point de vue préventif, la commune peut également faire appel à notre service de curage/endoscopie afin d'entretenir ses réseaux, que ce soit d'égout ou d'aqueduc.

Il ne faut pas oublier également que le Service GRE remet quotidiennement des avis sur permis dans lesquels sont pris en considération la gestion des eaux pluviales ainsi que le caractère inondable du terrain. Cette approche est cependant uniquement dédiée aux communes affiliées à l'AGREA.

■ CONTACT

À Privilégier : agrea@inasep.be

Agent Technico-Administratif : Jérémie BENOIT

Tél. 081 40 75 72 // Gsm 0478 80 64 70 // jeremie.benoit@inasep.be

Chef de service : ir. Mathieu DENEUFBOURG

Tél. 081 40 75 50 // Gsm 0478 80 63 38 // mathieu.deneufbourg@inasep.be

Direction du département : ir. Emmanuel DE SUTTER

Tél. 081 40 75 98 // Gsm 0475 57 28 08 // emmanuel.desutter@inasep.be

■ DOMAINE D'ACTIVITÉS

Le Service GRE assure un rôle d'assistance aux communes vers une gestion patrimoniale des réseaux d'égouttage.

Vu le contexte climatique actuel et futur, les communes sont et seront confrontées de plus en plus régulièrement à des problèmes spécifiques épineux tels que : les inondations urbaines chroniques, les coulées boueuses, les difficultés d'émission d'un avis conforme au contexte et en adéquation avec le développement urbanistique local, les problèmes d'envasement, les défauts structurels graves ou encore les désordres hydrauliques ou de salubrité liés aux raccordements particuliers non conformes.

La gestion des égouts communaux est souvent le « parent pauvre » des communes. Au regard du contexte économique actuel, il convient de privilégier une utilisation optimale et rationnelle des moyens financiers à disposition. Il est donc primordial de disposer d'une assistance forte afin de répondre à toute question technique telle que : où curer, où rénover, où réaliser des inspections télévisuelles, comment assurer la prévention contre les inondations... et ce, en donnant des priorités d'intervention en fonction du niveau de gravité et/ou de l'urgence mais également en permettant de réaliser des prévisions budgétaires fidèles à la réalité de terrain.

Par ailleurs, la connaissance des égouts, indispensable à leur bonne gestion, est très souvent tributaire de la seule mémoire des plus anciens et est souvent perdue lors du « passage de flambeau » aux nouvelles générations.

Des compétences techniques, des agents expérimentés, des outils performants et novateurs ainsi qu'une relation de proximité avec les communes sont les atouts majeurs du GRE dans la mise en place d'une meilleure gestion de tous ces problèmes des réseaux à court, moyen et long terme.



■ RESSOURCES

Moyens techniques et logistiques

- Logiciels spécialisés : INFOASSET Manager®, INFOWORKS ICM®, Suite ArcGIS® (ArcGIS Enterprise, ArcGIS Desktop, ArcGIS Pro...), AUTOCAD-COVADIS®, VertiGIS Studio.
- Matériel de terrain et/ou d'analyses : GPS de précision centimétrique, caméras de zoomage, débitmètre, pluviomètre...
- Portail cartographique : Portail web de consultation de l'information cartographique.
- Véhicules équipés pour les opérations de terrain (cadastre, inspection visuelle...).

Moyens humains

Composition actuelle de l'équipe : 1 ingénieur chef de service // 1 ingénieure hydraulicienne // 1 ingénieure Gestion des Réseaux // 1 géomaticien // 2 agents technico-administratifs // 3 dessinateurs – cartographes // 4 agents techniques.

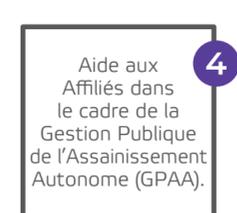
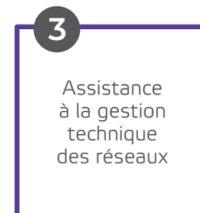
■ ASSISTANCE À LA GESTION DES RÉSEAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT (AGREA)

Depuis 2018, le Service GRE propose aux communes de bénéficier des services de l'AGREA au moyen d'une affiliation. L'objectif est d'accompagner les communes vers une gestion patrimoniale des réseaux d'égouttage, c'est-à-dire en considérant ceux-ci comme un patrimoine à préserver et entretenir en vue d'en préserver la valeur et l'efficacité.

L'AGREA en quelques mots, c'est :

- une **convention liant deux parties** contractantes qui sont la commune et l'INASEP ;
- des **conventions particulières à tarif avantageux** prévues pour des services plus conséquents et spécifiques ;
- un **engagement** de la commune pour une **durée de 3 ans** et reconduit tacitement ;
- un **montant** d'affiliation **proportionnel au nombre d'habitants** de la commune.

Les services sont regroupés en 4 modules :



■ NOS ATOUTS DANS LE CADRE DE L'AGREA

Relationnels

- Une équipe aux compétences diverses.
- Un contact privilégié et opérationnel tout au long de l'année.

Techniques

- L'appui technique de l'INASEP pour les missions communales liées à la gestion des réseaux.
- La consultation de l'information cadastrale via un portail cartographique « responsive » c'est-à-dire utilisable sur PC, tablettes ou GSM.
 - Localisation et état d'ouvrages.
 - Mise à disposition des informations au bureau comme sur le terrain.
 - Formation et assistance aux communes affiliées en vue d'une utilisation performante.
 - Interprétation des données de cadastre et, le cas échéant, des modélisations hydrauliques, au travers de cartes thématiques (niveau d'envasement, état structurel des ouvrages, état de surcharge hydraulique des conduites...).

→ **Le portail cartographique est un outil informatique évolutif notamment sur base des desideratas des communes affiliées et ce, dans les limites des capacités techniques/technologiques de l'outil.**

- Une gestion optimisée et circonscrite des avis rendus en matière de gestion des eaux dans le cadre de projets immobiliers.
 - Géoréférencement.
 - Prise en compte de l'historicité.
 - Appui à l'analyse du contexte local dans le cadre de la remise d'avis.
- La possibilité d'adhérer à des marchés de l'Intercommunale permettant des économies d'échelle comme un marché cadre de curage des égouts.
- La possibilité de bénéficier de campagnes d'inspections visuelles ponctuelles des réseaux à l'aide d'une caméra de zoomage.
- La possibilité de bénéficier de contrôles de bonne exécution des raccordements particuliers sur égout ou aqueduc : prestation incluant un compte-rendu, un reportage photographique ainsi qu'une géolocalisation du raccordement et de la chambre de visite en amont (réponse à l'obligation de tenue d'un registre des raccordements).
- La possibilité d'adhérer aux campagnes d'auscultation des voiries communales « SYGERCO » (Système de Gestion des Routes Communales)



Financiers

- L'optimisation des moyens financiers de la commune dans un contexte financier actuel peu favorable.
- L'accès à des services spécifiques (ex : études hydrauliques des réseaux, marché cadre curage...) à un tarif préférentiel.